

PRÊTER SON SALARIÉ, TOUT LE MONDE Y GAGNE

De plus en plus d'entreprises offrent à leurs salariés la possibilité de s'investir dans une mission associative sur leur temps de travail.

Elle ne rate jamais ce rendez-vous. Tous les jeudis soir, depuis un an et demi, Isabelle Lecoanet, chef de projet à la SNCF, quitte plus tôt son travail pour rejoindre Anaïs, une jeune lycéenne. Ensemble, elles disposent d'une heure et demie pour réviser une matière ou discuter des perspectives professionnelles de la jeune fille. La lycéenne souhaiterait être directrice de crèche. Isabelle va donc lui organiser une rencontre avec une professionnelle de sa ville. Mais, ensemble, elles s'offrent aussi des sorties au théâtre. Isabelle est stupéfaite de constater les effets de ces rencontres régulières sur la confiance en soi d'Anaïs : « Elle qui était si timide participe en classe ! C'est avec elle que j'ai compris la chance que c'est d'avoir des parents attentifs, un cadre privilégié... au fond, il ne faut pas grand-chose pour inverser la tendance. » Une fois qu'Anaïs aura eu son bac, Isabelle n'imagine pas une seconde arrêter son accompagnement. La cadre pétillante s'est découvert un vrai goût pour l'enseignement.

À l'image d'Isabelle Lecoanet, de plus en plus de salariés se lancent dans le mécénat de compétences. Ce dispositif très encadré, établi en 2003 dans la loi Aillagon sur le mécénat, permet aux employeurs de « prêter » leurs salariés à des associations, en signant un contrat spécifiant la mission du salarié détaché.

« L'un des enfants rêvait de devenir boulanger, les autres se moquaient de lui. Je me suis enthousiasmée pour son projet. Je l'ai vu se redresser. »

Ce dernier signera lui-même un avenant à son contrat de travail. Pour l'entreprise, le mécénat de compétences s'apparente à un don : elle peut déduire de ses impôts 60 % de la somme consacrée – donc, du salaire –, dans la limite de 0,5 % de son chiffre d'affaires hors taxes.

SNCF, ORANGE, AXA... JOUENT LE JEU

Cette action, qui se répand de plus en plus en France et à l'étranger, marque la prise de conscience générale des citoyens et des acteurs du privé : tous, à notre niveau, sommes en mesure d'améliorer le bien commun. Une véritable bouffée d'air pour les salariés dans leur quotidien et un acte citoyen concret pour eux comme pour l'entreprise. Si 25 000 entreprises ont déjà pratiqué le mécénat de compétences, ce sont plutôt de grands groupes qui se sont emparés de ce système, comme la SNCF, Orange, BNP Paribas, Axa ou Accenture... « La grande majorité des missions de mécénat de compétences sont portées par moins de 100 acteurs », liste Jean-Michel Pasquier, à la tête de Koeo, une entreprise sociale et solidaire qui s'attelle à développer ce lien entre les associations et les entreprises. « Mais on sent un vrai engouement pour la formule depuis trois ans, grâce à la montée en puissance de la notion de responsabilité sociale et environnementale des entreprises sur laquelle elles axent de plus en plus leur communication, mais aussi la baisse des dons et des subventions locales qui pousse les associations à se tourner vers de nouvelles formules. » Vu le succès, le gouvernement prévoit de rendre le mécénat de compétences plus accessible aux TPE/PME en leur octroyant une plus grande réduction fiscale, et de l'ouvrir à la fonction publique.

UN PONT ENTRE VIE ACTIVE ET RETRAITE

À la SNCF, les salariés peuvent consacrer jusqu'à 10 jours par an au mécénat de compétences. Quand certains, comme Isabelle, optent pour des rendez-vous réguliers, d'autres choisissent des missions ponctuelles. Même courtes, ces rencontres marquent. « J'étais intervenue dans un collège pour présenter nos métiers, se remémore Sonia Ayadi-Boissy. L'un des enfants rêvait de devenir boulanger, les autres se moquaient de lui. Je me suis enthousiasmée pour son projet, on a discuté de ce que signifiait ce métier. Je l'ai vu se redresser, j'ai aussi perçu un changement de regard chez ses camarades. Ce genre de moment fait du bien à tout le monde ! » Le mécénat de compétences est aussi une jolie porte de sortie pour faire le pont entre vie active et retraite pour les seniors. « Et certains secteurs, comme la banque et l'assurance qui ont vu leur métier changer en profondeur, ont besoin de trouver des solutions pour la génération papy-boom », précise Jean-Michel Pasquier.

Marc Fauveau doit partir à la retraite en juin prochain. Chef de projet chez **Storengy**, filiale d'Engie, il consacre un jour par semaine à l'association Planète



Urgence depuis juin 2017, dans le cadre d'un accord de fin de carrière. « *Après plus de 30 ans dans le même groupe, cette expérience m'a montré que je savais faire autre chose*, sourit Marc. *Cela a catalysé ma réflexion autour de la retraite, en testant ma volonté de donner du temps au milieu associatif.* » Au moment de quitter son poste, il commencera par un congé solidaire de deux semaines avec Planète urgence avant, espère-t-il, de devenir bénévole de l'association.

PRÊT À PERDRE 30 % DE SON SALAIRE

Pour d'autres, le mécénat de compétences fait office de tremplin. Quand elle termine son école de commerce, Maud Sarda entame une carrière chez Accenture, cabinet de conseil. En acceptant ce poste elle a en tête le fait que le groupe dédie 5 000 journées de travail par an au mécénat de compétences. Quatre ans après son intégration, elle décroche enfin une mission au sein du laboratoire de politiques sociales, piloté par Martin Hirsch et Benoît Génouini. Elle participera durant une année au programme test qui préfigure le RSA. C'est à cette période que sa route croise celle d'Emmaüs. « *Cela a été une révélation*, raconte la jeune femme. *Ils cochaient toutes les cases :*

MAUD SARDA, alors salariée d'Accenture, cabinet de conseil, a participé durant une année au programme test qui préfigurait le RSA. Puis elle a aidé pendant six ans, Emmaüs à améliorer son mode de gestion (www.label-emmaus.co/fr).

un côté militant et opérationnel, avec une dimension économique et entrepreneuriale très forte. » La fin de sa mission coïncide avec la création d'un poste d'accompagnement des structures d'insertion. L'occasion est trop belle, Maud Sarda postule et décroche le job. Durant six années, elle aide les structures Emmaüs à améliorer leur mode de gestion. « *J'ai proposé un projet de mutualisation nationale qui a abouti à la création de Label Emmaüs un site de vente en ligne (une sorte de Bon Coin de la récup, ndlr) où chaque salle de vente Emmaüs peut intégrer ses propres annonces. Nous avons formé des personnes en réinsertion à la prise de photographie, la rédaction puis la mise en ligne de l'annonce.* »

Aujourd'hui, 20 salariés Emmaüs se consacrent à plein temps au site. La vie de Maud Sarda a bien changé depuis ses débuts à Accenture : « *Il faut être prêt à perdre 30 % de son salaire et un peu de confort logistique par rapport à une entreprise classique. Mais, aujourd'hui, je ne pourrais plus retrouver des rapports "de bureau". Sans idéaliser non plus, choisir de travailler dans le secteur associatif apporte une vraie fierté, un sentiment d'utilité décuplé.* » 9

TEXTE **MARJOLAINE KOCH**
 PHOTO **BRUNO LÉVY** POUR LA VIE →